



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024

ORDRE DU JOUR DETAILLE

Excusé : Pierre Torri

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024

PV approuvé par 21 oui et 2 abstentions

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

- **AS** - Pour les délibérations qui seront votées ce soir, le délai référendaire débutera le 6 juin et s'achèvera le 16 août 2024.
- **AS** – Rappel : Match de gala « Politiques de PLO » contre le FC Schtroumpfs le 22 juin. Seulement deux inscrits à ce jour. Inscriptions encore possible auprès de Patricia Merad.
- **AS** – Rappel : Cocktail dînatoire de fin d'année scolaire du 12 juin. Inscriptions auprès de Patricia Merad jusqu'au 5 juin.

3. Communications du Conseil administratif

4. Election du Bureau du Conseil municipal – période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

Rappel : conformément à l'article 6 du règlement du Conseil municipal, le bureau du Conseil municipal se compose d'au moins 4 membres et d'au moins un membre par groupe représenté.

Il convient donc d'élire un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire et deux membres. Les élections ont lieu à main levée. A la demande d'un quart des membres présents du Conseil municipal, le vote a lieu à bulletin secret.

Est-ce que le vote au scrutin secret est demandé ?

- S'il est demandé, il convient de désigner deux scrutateurs de groupes différents et de distribuer les bulletins pour le vote.
- S'il n'est pas demandé, il convient de procéder aux élections.

Les candidates et candidats pour chaque fonction au sein du Bureau sont les suivantes :

- **Nathalie Ruegger en qualité de Présidente**
- **Evelyne Bourquin-Chenaux en qualité de Vice-présidente**
- **Marco Solari en qualité de Secrétaire**
- **Philippe Rochetin en qualité de Vice-secrétaire**
- **Sylvain Dupraz en qualité de membre**
- **Alexandra Saas en qualité de membre**

Le Bureau préconise un vote en bloc de la liste. Celles et ceux qui acceptent les candidatures proposées sont prié-e-s de lever la main.

S'il n'y a pas l'unanimité des voix, demander s'il y a des refus puis des abstentions.

Elections -> La présidente doit voter.

La composition du Bureau du CM du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 est acceptée à l'unanimité

5. Rapports des commissions :

- a) Finances du 2 mai (C. Stauder)
- b) Aménagement et nouveaux quartiers du 13 mai (C. Epenoy)
- c) Commissions conjointes du 14 mai (E. Chenaux-Bourquin)
- d) Sports du 16 mai (V. Dubois)
- e) Finances du 23 mai (C. Stauder)
- f) Culture du 27 mai (N. Lenoir)

Rappel : Les rapports ne sont plus lus en séance.

6. Propositions du Conseil administratif

A. Projets de délibération

a) D 141-2024 R : Crédit d'engagement de 127 200 000 F pour la construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates

- **Le Conseil municipal a accepté d'entrer en matière** sur cette délibération le 30 avril 2024. Elle a été renvoyée en **commissions conjointes** qui a émis dans sa séance du 14 mai, un **préavis favorable par 17 oui et 1 abstention**
- **Complément d'information du CA ?**
- **Discussion du CM**
Clôture de la discussion si la parole n'est plus demandée (veiller si possible à ne pas refaire les discussions qui ont eu lieu en commission)
- **Vote des éventuels amendements au projet D 141-2024 R**
- **Vote du projet de délibération**

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

La délibération D 141-2024 est acceptée par 22 oui et 1 abstention

b) D 143-2024 R : Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité, des crédits budgétaires supplémentaires 2023 et des attributions aux financements, fonds de réserves enregistrés comme capital propre

- **Le Conseil municipal a accepté d'entrer en matière** sur cette délibération le 30 avril 2024. Elle a été renvoyée en commission **Finances** qui a émis dans sa séance du 2 mai, un **préavis favorable à l'unanimité, sous réserve de l'amendement demandé, à savoir l'attribution de 11 000 000 F de l'excédent budgétaire à la réserve structurelle.**
- **Complément d'information du CA ?**
- **Discussion du CM**
Clôture de la discussion si la parole n'est plus demandée (veiller si possible à ne pas refaire les discussions qui ont eu lieu en commission)
- **Vote des éventuels amendements au projet D 143-2024 R**
- **Vote du projet de délibération**

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

L'amendement proposé par la commission, à savoir l'attribution de 11 000 000 F de l'excédent budgétaire à la réserve structurelle est accepté à l'unanimité

La délibération D 143A-2024 est acceptée à l'unanimité

c) **D 144-2024 P : Crédit d'engagement de 320 000 F pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024 à Plan-les-Ouates**

- **Entrée en matière** – vote du Conseil municipal = **unanimité**
- **Complément d'information du CA ?**
- *Le Bureau préconise un renvoi en Commissions Environnement et infrastructures et Finances*
- **Discussion du CM puis vote**
- **Selon proposition des CM, faire voter le renvoi en commission** avec le choix de la commission.
- **Si refus** -> vote sur le siège

Majorité simple-> la présidente ne vote pas.

La délibération D 144-2024 est renvoyée en commissions Environnement et infrastructures et Finances à l'unanimité

7. Questions

- **Question écrite QE 08-2024 de Nathalie Ruegger :**

Que fait la commune de Plan-les-Ouates pour lutter contre le moustique tigre ?

Il semble que PLO aurait 400 bouches d'évacuation à traiter.

Comment se fait-il qu'aucun représentant de PLO n'ait été présent à la formation ?

Quelles sont les mesures que la commune va prendre prochainement pour traiter ces bouches d'évacuation ?

Quand va-t-elle informer la population, les propriétaires et les régies sur la commune de PLO sur les actions prises et à entreprendre ?

La question écrite est lue par son auteure en séance et fera l'objet d'une réponse écrite du CA lors du prochain CM.

Questions orales :

B. Soulier : Aimerais savoir où en est le projet sur les zones de fraîcheurs, l'été arrivant à grands pas. MRZ répondu.

L. Ulrich : Revient sur sa question écrite relative aux permis G sur la commune. XM répondu.

L. Ulrich : Indique que des personnes demandent quand le miroir Chevaliers-de-Malte/Rte de St-Julien pourra être remis en place. De même concernant le passage piétons chemin Plein-Vent/Rte de Bardonnex. MRZ prochaine séance.

L. Ulrich : Mentionne des problèmes piétons-cyclistes à l'arrêt TPG Vélodrome, sachant que l'arrêt appartient aux TPG et que la route est cantonale, mais il demande s'il y a quelque chose de prévu pour des travaux ou des modifications à cet endroit-là. MRZ prochaine séance.

A. De Mitri : Aimerais connaître l'état d'avancement du projet de future bibliothèque/médiathèque. XM n'a pas de nouvelles pour l'instant et reviendra certainement en septembre avec plus d'informations.

N. Ruegger : Vient aux nouvelles pour savoir quand l'Avenue du Millénaire sera réaménagée avec des arbres car ceux-ci périssent d'année en année. Elle a entendu dire qu'il y avait un projet, mais pas d'échéance pour cette année. MRZ répondu.

C. Epenoy : Mentionne le radar Visispeed à la Route du Camp et indique que, quand on roule à 48 kms/h, il met déjà une amende à 40 F. FM va transmettre l'information au service.

M. Favre : A cru comprendre que les travaux étaient en cours avec la commune de Bardonnex pour le chemin d'Humilly et il demande où on en est. MRZ répondu.

A. De Mitri : Demande si l'éclairage devant l'Espace Vélodrome est adapté aux sorties de spectacles. La semaine dernière, les familles sont sorties d'un spectacle à 22h30, il faisait nuit et tout était éteint et il y a eu quelques petits incidents. Elle demande donc s'il est prévu de laisser un peu plus de lumière les soirs de spectacle également sur les routes aux alentours du Vélodrome. MRZ prochaine séance.

8. Divers

A. Saas : Annonce le décès de M. Flavio Barros, ancien CM du groupe les Verts. Une carte circule dans l'hémicycle pour signature.

B. Soulier : Ne trouve pas normal que la commission Sécurité soit annulée deux fois de suite, surtout quand on sait ce qui se passe au Vélodrome. Par contre, elle remercie pour l'organisation de la séance publique du 5 juin. XM et FM lui donnent des informations complémentaires à ce sujet.

N. Ruegger : Félicite la Musique municipale de PLO pour son concert annuel d'une grande qualité. Elle a apprécié la mixité des musiciens et le mélange intergénérationnel.

E. Chenaux-Bourquin : Lit le message de remerciements de Pierre Torri, absent ce soir, adressé à A. Saas à l'occasion de la fin de son mandat de Présidente du CM.

Chaque parti adresse ensuite ses remerciements et félicitations à A. Saas pour son année de présidence. A. Saas reçoit également des remerciements pour l'organisation du voyage du CM à Nice/Villefranche-sur-Mer.

A Saas : Remercie à son tour tous les Conseillers municipaux et souhaite bonne chance à N. Ruegger.

A. Saas : Suite au voyage à Villefranche-sur-Mer, elle indique avoir envoyé des remerciements à la Mairie pour son accueil et a reçu un mail en retour. Apparemment le Maire était ravi de cette rencontre et souhaite vraiment poursuivre les liens.

Clôture de la séance. 21h05

Questions du public.

Pas de questions du public.